



Formateur Sauveteur Secouriste du Travail (Fo SST)

À qui est destinée cette formation ?

Cette formation est ouverte à tous salarié titulaire d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) valide et désireux de devenir formateur SST.
Elle s'adresse donc à des salariés, particuliers

Quels sont les objectifs de cette formation ?

Cette formation donne les compétences et la reconnaissance pour former :

- Au sein de sa propre entreprise, des salariés futurs Sauveteurs Secouristes du Travail
- Dans le cadre d'un ou de son organisme de formation, des salariés d'entreprises clientes.

Sur quoi porte cette formation ?

Elle porte sur 3 domaines de compétences :

- La capacité à accompagner l'entreprise dans son projet de formation SST, en particulier en développant la démarche de prévention des risques professionnels abordée
- Des capacités **PEDAGOGIQUES** et **TECHNIQUES** à transmettre à des salariés les compétences du SST

Qu'obtient le salarié avec cette formation ?

À l'issue de cette formation, la validation des compétences du futur formateur SST lui permet de devenir **formateur SST certifié** par notre organisme ADN Formation Prévention EURL MORELLATO Nathalie habilité par le réseau Assurance maladie risques professionnels et l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)

Ce certificat donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de Niveau 1 » (PSC1) du ministère de l'intérieur.

Ce certificat peut être délivré à des personnels enseignants.

Cette formation est régie par un ensemble de dispositions (modalités de mise en œuvre, référentiels, documents administratifs...).

Ces dispositions sont formalisées dans le document de référence du dispositif global de formation sauvetage secourisme du travail (INRS).

Le formateur exerce pour le compte d'une entreprise ou d'un organisme de formation qui doivent être habilités auprès de l'INRS

Comment se passe cette formation ?

Au préalable, le salarié qui souhaite devenir formateur SST doit avoir validé des compétences de base en prévention des risques professionnels par une e-formation en ligne sur le site de l'INRS « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » (Formation gratuite en ligne proposée par l'INRS = www.ead-inrs.com – 4 modules à valider, attestation de réussite à fournir)

La durée de la formation ?

La durée de la formation est de 56 heures.

Ces heures sont réparties sur 2 semaines non consécutives, avec un travail en intersession réalisé dans une entreprise du secteur concerné.

Le formateur PSC1 peut effectuer une « Passerelle Formateur PSC1 vers Formateur SST » (Calendrier inter- entreprises disponible, durée 28 heures)

Comment financer la formation ?

Le coût peut être pris en charge dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue (OPCA), Compte Personnel de Formation (CPF), ...

Comment Maintenir et Actualiser ses Compétences de Formateur SST ?

Le maintien et l'actualisation des compétences des formateurs SST est nécessaire tous les 36 mois.

Cette actualisation des compétences est organisée sur une durée de 21 heures, où les compétences du formateur sont de nouveau évaluées (Calendrier inter- entreprises disponible).